



Le projet Nos milieux de vie !

Retour sur les premières phases d'une expérimentation de transition dans Rosemont-La Petite-Patrie

René Audet

Ian Segers

Mathilde Manon

Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n° 6

Février 2019

Rédaction

René Audet, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

Ian Segers, candidat au doctorat en sciences de l'environnement, UQAM

Mathilde Manon, candidate au doctorat en études urbaines, UQAM

Comité de pilotage

René Audet (Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique), Ian Segers (Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique), Mathilde Manon (Solon), Gabrielle van Durme (Solon), Bertrand Fouss (Coop de solidarité Carbone), Vincent Bourrely (SODER)

Graphisme, mise en page et révision linguistique

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche, Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

Financement

Fonds d'action québécois pour le développement durable (programme Action-Climat Québec)

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (programme Engagement partenarial)

Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (programme de soutien à la valorisation et au transfert, volet 2)

Remerciements

Les auteurs désirent remercier tous les partenaires du projet (Chantier de l'économie sociale, TIESS, CERSÉ, CIRODD, Fondation, Esplanade, SODER, RTCPP, CDC Rosemont, Éco-quartier de Villeray, CDC Solidarités Villeray, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et CSSS Cœur-de-l'Île), ainsi que les citoyens impliqués dans les milieux de vie. René Audet remercie la Chaire des Amériques et l'UMR ESO de l'Université Rennes 2 pour l'environnement intellectuel stimulant dans lequel la première version de ce texte fut rédigée.

Cette *Contribution* a fait l'objet d'un article publié dans la revue *Lien social et Politiques*:

Audet, R., Segers, I. et Manon, M. 2019. « Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal. Le cas du projet Nos milieux de vie! », *Lien social et Politiques*, no 82.

ISBN: 978-2-9816963-5-9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Crédit pour la photo de couverture: Solon

CHAIRE de recherche
sur la transition
écologique
UQAM

<https://chairetransition.esg.uqam.ca/>



www.solon-collectif.org/

COOP CARBONE

coopcarbone.coop/

Table des matières

Résumé	4
Introduction	5
1. Qu'est-ce qu'une expérimentation de transition ?	6
La démarche processuelle	8
La démarche substantive	9
2. De la ruelle au milieu de vie	10
Phase 1 : L'évaluation et l'identification des milieux de vie	11
Phase 2 : La mobilisation et le développement de visions d'avenir désirable du milieu de vie	12
Le milieu de vie Bellechasse	13
Le milieu de vie Masson Est	16
3. Apprendre dans la transition écologique	20
(1) Solon, organisme de médiation et objet de recherche-action	20
(2) Solon, les citoyens et la recherche : trois temporalités	20
(3) Vers un engagement pour la transition dans les milieux de vie?	21
(4) Les déterminants sociaux de la transition écologique	22
Conclusion	23
Bibliographie	24

Résumé

Les changements climatiques découlent de problèmes persistants qui exigent d'innover dans nos manières de les aborder. Les expérimentations de transition, une approche de recherche-action, représentent une telle tentative. L'objectif de cet article est de présenter le projet d'expérimentation Nos milieux de vie!, mené à Montréal avec l'organisme Solon, et de rendre compte des apprentissages effectués dans les premières phases du projet et des adaptations à la démarche des expérimentations de transition auxquels elles ont donné lieu. Les explications sur la démarche du projet Nos milieux de vie! et la présentation des résultats de la première année permettent d'identifier quatre apprentissages principaux : le rôle crucial de Solon comme organisme de médiation, l'existence de temporalités diverses au sein du projet, l'importance de s'adapter aux demandes et aux besoins des participants et, enfin, l'existence de déterminants sociaux de la transition écologique.

Mots clés

Changements climatiques, Transition écologique, Expérimentation, Recherche-action, Durabilité.

Abstract

Climate change results from persistent problems demanding innovative approaches. Transition experiments, a specific form of action research, attempt to do that. The goal of this paper is to present the experimentation project Nos milieux de vie! organized in Montreal with Solon, a non-profit organization, and to account for the learning made during the first phases of the project, and how the experimentation process was adapted. Explanations on the experimentation approach set forth in the Nos milieux de vie! project, and the presentation of results from the first year of the project allows for the identification of four issues that have generated new learning: the crucial role of Solon as a mediation organization, the existence of various temporalities in the project, the importance to adapt to the requests and needs of participants and, finally, the existence of social drivers of ecological transitions.

Keywords

Climate change, Ecological transition, Experimentation, Action research, Sustainability.

Introduction

L'organisation et l'aménagement des milieux urbains constituent un défi considérable en regard des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Non seulement des solutions technologiques doivent-elles rapidement être mises en place dans des domaines comme la mobilité et la consommation d'énergie, mais il est aussi nécessaire que les citoyens des villes s'approprient de telles solutions et qu'elles contribuent à améliorer la qualité de vie et la résilience des communautés. Une véritable transition socioécologique reposera donc autant sur des processus sociaux que sur des innovations technologiques. Des initiatives citoyennes en milieu urbain sont d'ailleurs déjà à pied d'œuvre pour amorcer cette transition.

Par exemple, les groupes citoyens se réclamant du mouvement de la transition interviennent pour promouvoir des plans de « descente énergétique » et des programmes émanant des pouvoirs publics et visant la mobilisation citoyenne, comme celui des « ruelles vertes », accélèrent leur déploiement. Ces initiatives montrent que des citoyens se mobilisent pour mettre en œuvre des projets collectifs locaux de plus en plus ambitieux et que les pouvoirs publics sont prêts à les soutenir. Toutefois, le potentiel de cette forme d'implication pour la réduction des GES demeure peu exploré, en particulier en lien avec la consommation énergétique et la mobilité, malgré l'accessibilité grandissante de nombreuses solutions lorsqu'elles sont envisagées à l'échelle d'une ruelle ou d'un milieu de vie, plutôt qu'à l'échelle du ménage ou de l'individu, ou encore de toute une municipalité. Dans cette perspective, l'organisme Solon et la Coop Carbone, appuyés par la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, ont élaboré le projet Nos milieux de vie! visant à mettre en place une dynamique d'innovation et de transformation sociotechnique à partir des ruelles et des milieux de vie à Montréal.

Fondé en 2015 par un groupe de citoyens impliqués dans le verdissement de leur ruelle, Solon est un organisme à but non lucratif (OBNL) « qui accompagne les citoyen-ne-s dans l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs locaux [...] » (Solon, 2018a). Par sa mission, l'organisme entend lutter contre les changements climatiques en suscitant l'action collective à l'échelle locale (milieux de vie) dans

une perspective de transition socioécologique. Portées par la volonté de redonner aux citoyens un pouvoir d'agir sur les enjeux climatiques, leurs actions sont variées et touchent à différentes thématiques (énergie, mobilité, alimentation, etc.). Un des projets fondateurs de l'organisme est le projet CELSIUS, une infrastructure géothermique collective, qui sera prochainement implantée dans trois « ruelles vertes », dans le but de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de rendre accessible aux résidents une énergie locale et durable (Solon, 2018b). L'organisme travaille donc sur plusieurs plans pour soutenir l'action citoyenne localisée, développer des initiatives innovantes et ambitieuses et promouvoir sa vision de la transition socioécologique auprès de la société civile et des institutions locales. C'est dans cet esprit qu'a été pensé le projet Nos milieux de vie! (NMV).

Issu d'une collaboration entre Solon, la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et plusieurs partenaires des milieux communautaire et de l'économie sociale, le projet NMV propose une démarche pour coconstruire des « solutions collectives locales » de lutte contre les changements climatiques dans deux « milieux de vie » de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Il vise à mobiliser et à accompagner les citoyens et les parties prenantes de ces deux milieux de vie afin d'identifier des solutions collectives réduisant les émissions de GES relatives à l'énergie et à la mobilité et de développer les capacités pour réaliser ces solutions. Ainsi, depuis l'automne 2016, la méthode des expérimentations de transition a été déployée au sein des deux milieux de vie. À l'étape actuelle du projet et avec les données récoltées jusqu'ici, il est possible de formaliser les premiers apprentissages. L'objectif de cette Contribution est de rendre compte de la réalisation des premières phases de cette expérimentation de transition, de ses enjeux méthodologiques et des principaux apprentissages réalisés. Ainsi, nous tentons de répondre aux deux questions suivantes : quels apprentissages sur les transformations sociales et écologiques peut-on réaliser au travers de ces expérimentations ? Comment organiser et adapter les processus d'expérimentation selon les contextes pour maximiser ces apprentissages ?

Le document se déploie en trois sections. Dans la première, nous posons les bases théoriques et méthodologiques de l'approche des expérimentations de transition en décrivant notamment les phases de

sa mise en œuvre. Dans la deuxième, nous rendons compte des deux premières phases du projet NMV et des résultats préliminaires de ces phases. Enfin, dans la troisième section, nous revenons sur l'analyse des apprentissages effectués depuis l'amorce du projet en abordant les deux questions ci-haut.

1. Qu'est-ce qu'une expérimentation de transition ?

L'émergence, dans les années 1960, des enjeux environnementaux dans l'agenda public a tout de suite généré un intérêt pour l'organisation sociale à l'échelle locale. Les approches d'écologie politique et d'écologie sociale ont ainsi mis en relief l'opportunité de repenser le sens de la communauté et de réduire la dépendance aux ressources naturelles et énergétiques dont l'exploitation est génératrice des crises écologiques. Or, bien que des expérimentations furent menées à l'époque, ce localisme a été considéré comme une idéologie radicale portée par une frange militante du mouvement vert (Vaillancourt, 1981). Face à ce localisme militant, s'est alors développée au sein des élites politiques et économiques la conviction (tout aussi idéologique) qu'une « modernisation écologique » fondée largement sur la technologie et le marché pouvait répondre aux problèmes écologiques (Ibid).

Aujourd'hui, l'intérêt pour le niveau local d'intervention est ravivé, porté cette fois par une conception des problèmes environnementaux qui met de l'avant leur aspect complexe, persistant, ambigu et même « vilain » (*wicked*) : ces problèmes se déploient à plusieurs niveaux, engagent de multiples acteurs et ont des ramifications sociales, économiques, politiques, écologiques, spatiales, etc. (Kemp et Loorbach, 2006). Tel est le cas de la lutte contre les changements climatiques, qui éprouve les automatismes et les routines institutionnelles incapables d'entraîner une réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre et de répondre aux défis de la durabilité (Voß et Kemp, 2006). C'est pourquoi les projets de transition écologique cherchent des solutions en dehors des cadres établis et reposent en partie sur ce qu'il est convenu d'appeler les « expérimentations », c'est-à-dire des processus participatifs et itératifs organisés à l'échelle

locale et qui rassemblent des acteurs hétérogènes dans la recherche et la mise en place de solutions climatiques ou de durabilité (Hodson *et al.*, 2017). Autant pour les porteurs de projets que pour les chercheurs, ces expérimentations offrent l'occasion d'apprendre sur les transformations sociales et écologiques.

Au cours des dernières années, le thème de l'expérimentation dans la lutte contre les changements climatiques est apparu dans plusieurs champs de recherche de manière simultanée. On trouve ainsi des références aux expérimentations urbaines (Caprotti et Cowley, 2017), aux expérimentations de gouvernance climatique (Kivimaa *et al.*, 2017), aux expérimentations de transition (Luederitz *et al.*, 2017), etc. En conséquence de cette diversité, la définition de l'expérimentation ne va pas de soi. Dans certains cas, les tentatives pour définir l'expérimentation procèdent de critères généraux. Ainsi, Matschoss et Heiskanen (2017) identifient trois principaux critères permettant de décrire ce que font les expérimentations, soit : « l'agrégation » des apprentissages, la « déviation » des pratiques existantes au sein du contexte d'expérimentation et la génération d'impacts en dehors du contexte d'expérimentation. De façon similaire, Sengers *et al.* (2016) distinguent trois objectifs des expérimentations : l'approfondissement (*deepening*), qui vise à reconnaître les conditions de l'apprentissage collectif dans un contexte donné ; l'élargissement (*broadening*), qui consiste à créer un réseau de partenaires pour le partage des connaissances autour d'une expérimentation et éventuellement sa reproduction dans un nouveau contexte ; et, enfin, le changement d'échelle (*scaling up*), qui consiste à utiliser les expérimentations comme leviers pour influencer le contexte plus large. Sans tenter une définition, Kivimaa *et al.* (2017) proposent plutôt une typologie des expérimentations en fonction de leur champ d'action : 1) la création de « niches » technologiques au niveau local ; 2) la création de marchés au niveau régional ou national ; 3) le développement spatial et l'utilisation de l'espace et des territoires ; 4) les solutions aux problèmes sociaux.

Malgré ces efforts pour décrire l'expérimentation, des auteurs en arrivent à la conclusion que ces définitions demeurent « vagues et peu claires » (Hodson *et al.*, 2017). Une difficulté réside dans l'hétérogénéité du phénomène : une diversité d'acteurs s'implique

dans des projets de transformation relevant de l'expérimentation, ces projets visent plusieurs secteurs ou échelles d'action et ils se développent dans des réseaux plus ou moins formels et institutionnalisés selon les cas. Après tout, les mouvements sociaux, les villes et de nombreux acteurs sociaux « expérimentent » de nouvelles solutions aux problèmes qu'ils rencontrent depuis longtemps. Les exemples concrets d'expérimentation pour la lutte contre les changements climatiques ne se laissent donc pas saisir facilement par les grilles d'analyse. Le projet NMV, par exemple, porte principalement sur « l'approfondissement » et « l'élargissement » et il s'inscrit dans au moins deux des champs d'action définis par Kivimaa et al (2017) : le développement de niches et l'utilisation de l'espace.

En l'absence d'une définition formelle de l'expérimentation, on peut néanmoins formuler deux observations générales sur le sujet. Premièrement, l'apprentissage du changement est une justification généralisée pour l'organisation d'expérimentations. On leur reconnaît ainsi le mérite de travailler concrètement, et à des échelles variables, à la transition écologique et « d'apprendre en faisant » dans le contexte d'incertitude et d'ambiguïté caractéristique des problèmes persistants (Rotmans et Loorbach, 2009; Kemp et Loorbach, 2006; Luederitz *et al.*, 2017). L'apprentissage du changement est d'ailleurs l'élément le plus souvent cité dans la littérature pour décrire la contribution des expérimentations (Kivimaa *et al.*, 2017). Deuxièmement, lorsqu'une expérimentation offre des résultats concluants, il est permis de penser qu'elle puisse faire l'objet d'un « transfert » dans d'autres contextes et entraîner des transformations plus larges à un niveau plus structurel de l'organisation sociale. C'est ici qu'intervient le cadre théorique des transitions vers la durabilité (*sustainability transitions*) et son approche spécifique de l'expérimentation (Audet, 2015; Grin *et al.*, 2010), privilégiée dans le projet NMV.

Toutes les approches d'expérimentation ne renvoient pas explicitement à une théorie du changement, certaines étant davantage issues du domaine de la pratique que de la sphère scientifique. Le cas des expérimentations de transition (*transition experiments*) est particulier à cet égard, car il s'agit avant tout d'une méthode co-développée avec le milieu de la recherche et inspirée du champ des transitions vers la durabilité, notamment de sa « perspective multiniveaux » sur les

transitions sociotechniques (Geels, 2004; Grin *et al.*, 2010). Dans le cadre de la perspective multiniveaux (PMN), les transitions sont comprises comme des processus de transformation radicale des configurations « sociotechniques » se réalisant sur plusieurs décennies. La PMN décrit ces configurations comme l'organisation de trois niveaux de structuration distincts (au sens de Giddens, 1987), mais interdépendants : les régimes sociotechniques, les niches d'innovation et le paysage sociotechnique. C'est à travers les interactions complexes, non linéaires et co-évolutives entre ces trois niveaux que se produisent des transitions¹.

Le concept de régime sociotechnique est au cœur de l'analyse des transitions puisqu'il renvoie aux réseaux et aux arrangements d'acteurs, de règles et de ressources qui imposent un certain mode de fonctionnement dans des « systèmes sociotechniques » comme les systèmes énergétiques, de mobilité, agroalimentaires, etc. Bien que des innovations dites « incrémentales » puissent advenir dans le cadre de leur propre logique de fonctionnement, les régimes sont très largement « verrouillés » et entravent l'émergence d'innovations divergentes. Dans la mesure où elle est porteuse d'une certaine radicalité et d'une « déviation des pratiques », l'innovation (technique, sociale, de gouvernance) est d'ailleurs au cœur de la PMN. Les niches d'innovation représentent le niveau le moins « structuré » de la configuration sociotechnique, puisque les groupes d'acteurs qui y évoluent et y expérimentent des solutions alternatives font sans cesse l'objet de la pression « sélective » du régime. Bien que leur existence soit continuellement compromise, les innovations issues des niches peuvent bénéficier de « fenêtres d'opportunité » générées par le contexte exogène des régimes et des niches (appelé paysage sociotechnique, le 3^e niveau de structuration; voir figure 1). Par exemple, en contexte de crise financière, géopolitique ou écologique, un régime sociotechnique peut se désarticuler et faire l'objet d'une concurrence de la part des innovations de niche assez organisées pour s'imposer. Il s'agit de manière générale, comme le dit le sociologue John Grin (2008), de « re-structurer » un régime sociotechnique à partir des niches d'innovations.

De cette description très courte et schématique de la PMN, il faut notamment retenir que les théoriciens

¹ Pour un compte-rendu détaillé de la PMN et de l'approche des transitions vers la durabilité, voir Grin *et al.*, 2010. Pour une analyse en français, voir Audet, 2015.

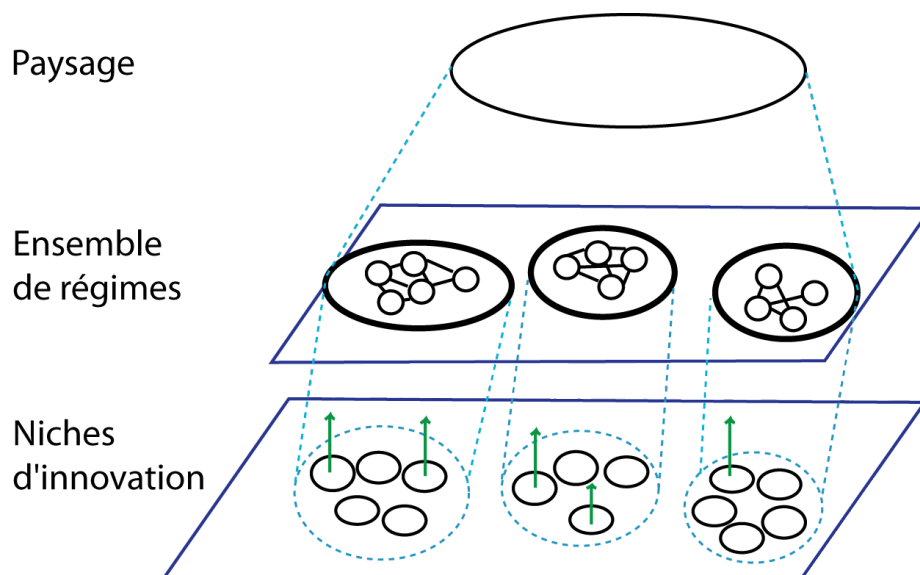


Figure 1 « Hiérarchie imbriquée » des différents niveaux d'analyse des transitions (d'après Geels, 2002)

de l'approche des transitions fondent beaucoup d'espoir dans les innovations radicales ou divergentes, les qualifiant de « germes » de la transition (Grin *et al.*, 2010). Ils suggèrent aussi qu'il est possible de « piloter » ou, du moins, d'influencer les dynamiques de transitions, grâce à des dispositifs de « gouvernance réflexive » qui consistent à générer et à intégrer des réseaux d'acteurs et d'innovation qui se renforcent mutuellement à travers leurs actions, expérimentations, projets et pratiques (Voß et Kemp, 2006). Voilà donc l'axiome de départ des expérimentations de transition et de l'approche de la « gestion des transitions » (*transition management*)²: mettre en place un processus structuré et réflexif à travers lequel des partenaires locaux, des citoyens et un groupe de chercheurs identifient les besoins et les enjeux de durabilité et entreprennent de développer des projets pilotes permettant d'agir et d'apprendre sur la transition. Il est attendu que cette méthode de gouvernance réflexive permette le développement de « niches » d'innovation qui contribueront à la reconfiguration des régimes sociotechniques (Hodson *et al.*, 2017). Cette relation — en somme assez théorique — entre l'expérimentation et la transition est souvent identifiée comme un enjeu

² L'appellation *transition management* fut introduite dans les premières années du développement du champ des transitions vers la durabilité. Au cours des dernières années, l'expression *transition experiment* fut introduite au sein même du réseau qui avait développé le *transition management* (le centre DRIFT à Rotterdam). Nous utilisons cette dernière appellation dans la suite du texte.

qui nécessite davantage de recherche (Luederitz *et al.*, 2017; Kivimaa *et al.*, 2017; Hodson *et al.*, 2017), d'où la première question posée : quels apprentissages sur les transformations sociales et écologiques peut-on réaliser au travers d'une expérimentation de transition ?

Afin d'aborder cette question dans le contexte du projet NMV, il convient d'abord d'approfondir les aspects méthodologiques de l'approche des expérimentations de transition. Celle-ci comporte à la fois une démarche processuelle et une démarche substantive (Loorbach, 2007), toutes deux mises en œuvre dans le projet NMV.

La démarche processuelle

Le succès des expérimentations de transition, du point de vue scientifique du moins, fut certainement favorisé par l'existence d'une démarche relativement standardisée qui s'inspire largement de la tradition de la recherche-action (Argyris et Schön, 1989; McIntyre, 2008), les expérimentations de transition reposent sur la collaboration entre les chercheurs et les praticiens à tous les niveaux du processus de recherche, de la formulation des objectifs et des questions de recherche à la diffusion des résultats (Loorbach 2007, Wittmayer et Shäpke 2014, Audet et Guyonnaud, 2013). Dans ce contexte — et tout en veillant à la collecte de données et à leur analyse —, les chercheurs peuvent assumer des tâches d'animation de groupe, de facilitation, de mobilisation, de synthèse et de transfert des

connaissances. Dans le but de faciliter le processus d'expérimentation, la démarche est structurée en quatre ou cinq phases principales, selon les projets. Wittmayer *et al.* (2014), qui ont mis en œuvre des expérimentations de transition aux Pays-Bas et en Autriche dans certaines communautés locales, proposent une démarche en cinq phases adaptée aux initiatives très locales qui peuvent s'apparenter au projet Nos milieux de vie! :

1. La préparation et l'exploration. L'équipe de chercheurs prépare une analyse du contexte local et de ses acteurs et sélectionne les participants au projet au sein de la localité (parties prenantes, citoyens, etc.).

2. La structuration du problème et le développement d'une vision. Une « arène communautaire³ » — aussi appelée « arène de transition » (Loorbach, 2007) — est constituée avec les 10-15 participants choisis pour leur diversité de point de vue. Les discussions au sein de cet « espace interactif de transformation » visent à identifier le ou les problèmes du milieu et à développer une vision d'avenir durable pour la communauté.

3. La rétrospection, les trajectoires et l'agenda. À ce stade-ci, le projet inclut davantage de participants. Cette phase consiste à utiliser des exercices de rétrospection (*backcasting*) afin d'élaborer des trajectoires de transition et un agenda d'actions et de projets qui permettraient de réaliser la vision. On assiste dès lors à un « changement du récit narratif », c'est-à-dire la coproduction de nouvelles connaissances sur la communauté et ses aspirations.

4. L'expérimentation et la mise en œuvre. L'agenda est présenté à la communauté plus large qui contribue à identifier et choisir les projets les plus porteurs. Ces projets sont alors mis en œuvre. Cette phase intègre encore de nouveaux acteurs, notamment lorsque les projets nécessitent l'implication des autorités locales ou d'autres parties prenantes.

5. Le monitoring et l'évaluation. Il s'agit de rendre explicites les apprentissages effectués dans les quatre phases précédentes. En principe, cette phase transversale devrait s'effectuer tout au long du projet (Luederitz *et al.*, 2017). Ce cahier de recherche, qui intervient à mi-chemin du projet NMV, s'inscrit donc dans cette étape d'évaluation réflexive des apprentissages.

La démarche substantive

La démarche substantive des expérimentations de

transition, qui est transversale à toutes les phases du processus, consiste à « produire du sens collective-ment » (Wittmayer *et al.*, 2014), à « coproduire » des connaissances. La transition, la lutte contre les changements climatiques ou la durabilité sont toujours des concepts relativement polysémiques. C'est pourquoi la coproduction de visions, de trajectoires et d'agendas de transition apparaît si nécessaire : il s'agit à travers ces processus d'améliorer « la réflexivité des acteurs à l'égard de l'interdépendance et l'imbrication dans des contextes systémiques » (Voß *et al.*, 2008 : 12). Ainsi, les expérimentations de transition mettent en œuvre tout le processus décrit plus haut non seulement dans le but de développer des projets novateurs pour résoudre des problèmes liés à la lutte contre les changements climatiques ou à la transition écologique, mais aussi pour que les acteurs impliqués partagent des connaissances et du sens sur leurs propres activités, pour qu'ils s'approprient l'expérimentation elle-même et pour qu'ils apprennent le changement social à toutes les étapes, c'est-à-dire à se confronter aux défis de l'action collective, de l'organisation de projets et de l'innovation sociale.

L'approche des expérimentations de transition est destinée à être mise en œuvre dans des contextes variés, allant de projets régionaux faisant intervenir des acteurs privés et institutionnels aux projets locaux, communautaires et citoyens. La nécessité d'adapter la démarche processuelle des expérimentations de transition aux contextes spécifiques des projets a d'ailleurs souvent été soulignée (Loorbach et Rotmans, 2010; Audet et Guyonnaud, 2013; Wittmayer *et al.*, 2014). Par exemple, l'espace interactif de transformation que constitue l'arène communautaire et sur lequel reposent à la fois l'aspect processuel et l'aspect substantif des expérimentations de transition n'est pas donné à l'avance — il faut le construire à partir du contexte du projet. C'est l'objet de la deuxième question posée : comment organiser et adapter les processus d'expérimentation selon les contextes pour maximiser les apprentissages?

Le projet NMV a conduit à certains aménagements de l'approche, dont la plus importante concerne sans doute le pilotage du projet et la construction des espaces interactifs de transformation. Dans la prochaine section, nous présentons la démarche de NMV ainsi que les résultats obtenus jusqu'ici.

³ Au sens anglophone de *community*.

2. De la ruelle au milieu de vie

Le contexte du projet NMV est marqué par une double interrogation liée au potentiel des projets de verdissement portés par les riverains des ruelles montréalaises pour contribuer à la transition écologique. À Montréal, le terme « ruelles » désigne les voies de desserte parallèles aux rues caractéristiques de certains quartiers, en particulier celui de Rosemont–La Petite-Patrie où se déploie le projet NMV. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, elles servaient d'accès aux écuries puis aux stationnements automobiles dans les quartiers aisés. Dans les quartiers ouvriers denses, les ruelles permettaient l'accès aux maisons situées dans les cours arrière, aux hangars et à la circulation de commerçants ambulants. Depuis le début des années 1980, plusieurs programmes de revitalisation visent à réaménager ces espaces publics pour en faire des lieux de vie accueillants, pour les verdir et pour en assurer la sécurité (Robert, 2014). Le programme des ruelles vertes appuie les citoyens dans l'organisation de comités de ruelle qui proposent des actions de verdissement et veillent à l'animation de leur ruelle (plantation de végétaux, corvée de nettoyage, fête de voisins, etc.).

Dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le succès du programme des « ruelles vertes » est tel que Solon et ses partenaires ont proposé un élargissement du champ d'action, du verdissement à la lutte contre les changements climatiques, et un accroissement de l'unité de base de la mobilisation, de l'échelle de la ruelle à celle du « milieu de vie ». Ce double objectif est certes

ENCADRÉ 1. Les organisations

Comité de pilotage

- Coop Carbone
- Solon
- Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

Comité de gouvernance

- Chantier de l'économie sociale
- Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)
- Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ)
- Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)
- L'Esplanade (incubateur entrepreneuriat social)
- Fondation
- CIRODD

très circonstanciel au contexte montréalais, mais il se prête néanmoins à l'approche des expérimentations de transition dans la mesure où elle peut être adaptée.

Suite à l'obtention d'une subvention du programme Action-Climat Québec du Fonds d'action québécois pour le développement durable, le projet NMV a démarré à l'automne 2016 avec la création d'un comité de pilotage — constitué des équipes de Solon, de la Coop Carbone, de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et de la SODER — et l'embauche d'une chargée de mobilisation. Ce comité de pilotage veille à la mise en œuvre quotidienne du projet et assure les activités de mobilisation citoyenne, d'animation des milieux de vie et de collecte de données. Il est appuyé

Tableau 1 Les phases de la méthode de l'arène communautaire et de la méthode du projet Nos milieux de vie!

Les phases de la méthode des arènes communautaires	Les phases de la démarche du projet Nos milieux de vie!
1. Préparation et exploration	1. Création du comité de pilotage, évaluation et identification des milieux de vie
2. Création de l'arène communautaire, structuration des problèmes et visionnement	2. Mobilisation des deux milieux de vie et développement de visions d'avenir désirable
3. Rétrospection, trajectoires et agenda	
4. Expérimentation et mise en œuvre	3. Sélection de projets et mise en œuvre
5. Monitoring et évaluation	4. Évaluation et transfert

par un cercle plus large d'organisations partenaires qui intègrent régulièrement les activités du comité de pilotage (voir encadré 1). Par rapport à l'approche conventionnelle des expérimentations de transition, le comité de pilotage est déjà particulier, car il prend en charge une partie des activités habituellement associées à l'arène communautaire, mais pas toutes. En outre, c'est le comité de pilotage qui a mis en place, à partir de la 2^e phase du projet, deux espaces « interactifs de transformation » qui s'apparentent aussi aux arènes communautaires. En somme, le projet NMV, malgré ses particularités au niveau du partenariat de départ et de l'unité d'analyse et d'intervention qu'il vise, reprend toutes les phases de la méthode des arènes communautaires, mais segmentées différemment, comme le montre le tableau 1 (voir à la page précédente).

Dans les prochaines pages, nous présentons un compte-rendu détaillé de la mise en œuvre des phases 1 et 2 de la démarche d'expérimentation du projet NMV avec l'objectif d'en clarifier les apprentissages dans la section suivante. Les avancées des phases 3 et 4 ne faisant pas l'objet de cette *Contribution* seront évoquées en conclusion et feront l'objet d'une publication ultérieure.

Phase 1 : L'évaluation et l'identification des milieux de vie

Le choix du terme « milieu de vie » pour identifier l'unité d'analyse et d'intervention du projet a été motivé par des raisons plus pratiques que conceptuelles : le milieu de vie dénote un élément spatial important qui correspond à l'esprit des projets collectifs locaux que Solon s'efforce de mettre en œuvre, et il renvoie aussi aux interactions sociales et à la communauté. Nous considérons cette notion comme un enjeu de coproduction des connaissances dans le projet qui consiste à simultanément construire et « tester » cette échelle de mobilisation et de transformation. D'ailleurs, la phase 1 imposait d'emblée un premier pas dans la coconstruction de la notion de milieu de vie au sein du comité de pilotage : n'ayant pas à l'avance déterminé à quels endroits le projet serait mené, il fallait se doter d'un processus d'analyse et de sélection des milieux de vie. Ce processus s'est déroulé en trois temps.

Premièrement, l'élaboration d'une grille de critères visait à rendre comparables différents milieux de vie afin d'évaluer leur potentiel pour mettre en œuvre le projet.

L'équipe de chercheurs a donc produit une grille de 10 critères permettant d'évaluer des aspects matériels, des aspects sociaux et des aspects organisationnels (voir tableau 2 à la page suivante).

Deuxièmement, le comité a entrepris de documenter 11 milieux de vie sur la base de ces 10 critères. Ces 11 milieux de vie nous avaient été suggérés par divers acteurs locaux (communautaires et institutionnels) ayant accepté de partager leur compréhension et leur connaissance empirique du terrain lors de plusieurs rencontres tenues à l'automne 2016. Ces acteurs nous ont aussi aidés à remplir la grille pour chacun des milieux de vie, en fonction de leur propre territoire d'intervention. Nous avons ensuite utilisé les données du recensement de 2011 présentées et illustrées dans un document du CSSS du Cœur-de-l'Île (2013) afin de mieux nous informer sur les critères sociaux. Une fiche fut ainsi réalisée pour chacun des 11 milieux de vie, ce qui permit d'établir des comparaisons et de passer à l'étape de sélection.

Cette troisième étape exigeait une clarification des caractéristiques souhaitées par le comité de pilotage. Nous avons donc analysé les 11 fiches de milieu de vie en tenant compte de cinq « cibles » : 1) un certain degré de mobilisation citoyenne démontrant une capacité de prise en charge de projets ambitieux et structurants; 2) une diversité des profils socioéconomiques; 3) la diversité dans l'accès à la mobilité collective; 4) la diversité de la vitalité commerciale; 5) la présence d'autres conditions facilitantes (support communautaire, présence d'institutions, initiatives déjà en cours, etc.). De plus, l'idée de choisir deux milieux de vie relativement différents était importante pour le comité, car cela allait éventuellement permettre d'identifier des conditions favorables à l'émergence des solutions collectives à une diversité d'enjeux et de contextes. Cette démarche a conduit au choix de 2 secteurs d'intervention — Bellechasse et Masson Est (présentés plus bas) — ayant des profils à la fois différents et prometteurs. De plus, déjà dans ce processus de sélection des milieux de vie, la notion même de milieu de vie était mise en jeu. Sa définition est d'ailleurs demeurée ouverte pour que, d'une part, le milieu de vie puisse s'agrandir ou se rétrécir en fonction des intérêts exprimés par les citoyens et acteurs locaux et, d'autre part, que la deuxième phase du projet donne lieu à une coproduction et une appropriation citoyenne de la notion de milieu de vie dans un contexte de transition écologique.

Tableau 2 Grille d'évaluation du potentiel des milieux de vie pour l'expérimentation

Critère	Définition
ÉVALUATION DES ASPECTS MATÉRIELS	
Administratif	Découpages administratifs existants.
Géographique	Délimitations physiques et géographiques, incluant les limites naturelles et les infrastructures.
Accès au transport en commun	Infrastructures de transports collectifs présentes.
ÉVALUATION DES ASPECTS SOCIAUX	
Sentiment d'appartenance	Existence d'un sentiment d'appartenance (appropriation symbolique) ou un sens de la communauté.
Expérience de mobilisation citoyenne	Historique des mobilisations citoyennes et leur pérennité.
Densité de population	Nombre de ménages habitant le quartier.
Profil socioéconomique de la population	Âge moyen, statuts socioprofessionnels, indicateurs de revenu par ménage, origines culturelles.
ÉVALUATION DES ASPECTS ORGANISATIONNELS	
Présence d'organisations communautaires	Nombre, type et identité des organisations communautaires qui mènent des activités concrètes.
Vitalité commerciale	Nombre, type et identité des commerces.
Présence d'institutions publiques	Nombre, type et identité des institutions (écoles, hôpitaux, municipales, etc.).

Phase 2 : La mobilisation et le développement de visions d'avenir désirable du milieu de vie

La phase 2 de la démarche du projet NMV consistait d'une part à rejoindre et mobiliser les citoyens et les parties prenantes des deux milieux de vie et, d'autre part, à amorcer la coconstruction d'une vision d'avenir désirable du milieu de vie (ce double processus étant mené de manière indépendante dans les deux milieux de vie). En ce qui concerne la mobilisation, c'est l'équipe de Solon qui, avec l'appui du comité de pilotage et des partenaires locaux a effectué l'ensemble du travail, notamment en sollicitant les comités de ruelle verte existants. Quant au développement des visions, il a fait l'objet de discussions stratégiques au sein du comité de pilotage afin d'organiser l'animation et, plus tard, la synthèse des discussions. Lors des activités menées dans les milieux de vie (8 dans Bellechasse et 13 dans Masson Est, entre avril et août 2017), l'animation consistait

d'abord à mettre en contexte la transition écologique et la lutte contre les changements climatiques au niveau local, notamment grâce à de courtes introductions des chercheurs de l'équipe. Ensuite, l'animation était organisée autour de trois grandes questions : le diagnostic (quelle est la vision des participants de leur propre milieu de vie ?), les motivations (pourquoi participent-ils au projet ?) et les projets à réaliser (quels projets ont-ils envie de réaliser dans leur milieu de vie, notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité ?). Ces trois grandes questions furent abordées de plusieurs manières au cours des rencontres et des visites des membres du comité sur le terrain. Cette structure paraissait appropriée à la fois pour coconstruire la notion de milieu de vie avec les citoyens, et ainsi faciliter son appropriation, et pour aborder des projets portant plus spécifiquement sur l'énergie et la mobilité. C'est l'analyse et la synthèse des données recueillies lors de ces activités

qui ont permis la formulation d'une vision pour chacun des milieux de vie, sur lesquelles d'autres itérations avec les citoyens ont eu lieu jusqu'aux formulations finales, présentées plus bas. Nous détaillons dans les prochaines sections les résultats de ces analyses et reproduisons les formulations retenues pour décrire les visions des deux milieux de vie.

Le milieu de vie Bellechasse

Le premier milieu de vie est celui de Bellechasse, qui est situé entre le métro Beaubien et la bibliothèque Marc-Favreau. Il s'agit d'une zone reconnue pour sa mobilisation citoyenne forte dans le contexte des ruelles vertes. Ce milieu de vie bénéficie d'un excellent accès aux transports en commun et d'un milieu commercial très dynamique, mais avec lequel la cohabitation peut causer des problèmes pour les citoyens. Le profil socioéconomique des citoyens y est, en moyenne, relativement aisé.

Le diagnostic

En décrivant leur milieu de vie, les participants de La Petite-Patrie évoquent à la fois des éléments positifs

qui renvoient à la consolidation d'un lien social de proximité — auxquels réfèrent les catégories *Commerce, Enfant & famille, Lien social* et *Local* — et des éléments qui suscitent des inquiétudes, exprimés par les catégories *Circulation* et *Sécurité*.

Les références à la proximité et à l'échelle d'action locale sont importantes dans la représentation qu'ont les participants de leur milieu de vie. D'abord, le milieu de vie est « vivant et pratique », notamment grâce à la proximité de la Plaza St-Hubert. Les cafés, la boulangerie, les petits marchés, les « petits business sympathiques » et plusieurs services, dont la bibliothèque Marc-Favreau, sont des éléments explicitement identifiés du dynamisme local. Ensuite, la convivialité qui caractérise les relations entre voisins et riverains des ruelles « est agréable ». Le lien social qui se tisse entre les gens à travers les activités de verdissement, l'entraide entre voisins, mais souvent aussi par le biais des jeux des enfants, génère un « sentiment de communauté » et une « ambiance de parc ». Ainsi, comme l'exprime une participante, « la ruelle est vivante et colorée, lors des beaux jours d'été, elle sert de terrain de jeu et de lieu de rassemblement entre voisins ».



Oasis Bellechasse (source: Solon)

ENCADRÉ 2. Les données recueillies dans le milieu de vie Bellechasse

Lors de 8 activités de coconstruction de la vision et de collecte de données, l'équipe interrogeait les participants, directement ou indirectement, sur le diagnostic (quelle est la vision des participants de leur propre milieu de vie ?), les motivations (pourquoi participent-ils au projet ?) et les projets à réaliser (quels projets ont-ils envie de réaliser dans leur milieu de vie, notamment dans les domaines de l'énergie et de la mobilité ?). Les informations recueillies correspondent donc toujours à ce triple questionnement, mais elles se présentent toutefois sous plusieurs formes en fonction des activités organisées : des étiquettes sur lesquelles les participants affirmaient leurs idées en quelques mots, de courts sondages, des mots exprimés pour évoquer le milieu de vie et des interventions orales que l'équipe d'animation prenait en note. Au total, nous avons conservé 64 idées exprimées pour produire une catégorisation thématique (effectuée à l'aide du logiciel Atlas.ti). Ces 64 idées ont été catégorisées de deux manières. Nous avons d'abord identifié si elles se rapportaient à un diagnostic, à une motivation ou à un projet ou une action à entreprendre.

Nous avons ensuite catégorisé les thèmes auxquels ces idées font référence. 23 catégories thématiques ont donc été créées pour classer les différentes idées, chacune d'entre elles pouvant être incluse dans plus d'une catégorie thématique. Le tableau 3 présente ces deux niveaux de catégories avec leur nombre d'occurrences.

Cette analyse permet de cibler les thèmes les plus importants et de les associer aux questions du diagnostic, des motivations et des projets. À l'aide des fonctionnalités du logiciel Atlas.ti, il est possible d'établir les cooccurrences les plus importantes entre les questions et les thèmes. La figure 2 présente ces cooccurrences dans la mesure où une catégorie thématique apparaît au minimum à 4 reprises avec l'une des questions.

Tableau 3 Catégories de l'analyse thématique des données du milieu de vie Bellechasse

Catégories-questions	Occurrences
Q1 Diagnostic	26
Q2 Motivations	17
Q3 Projets-Actions	20
Catégories thématiques (n>4)	
Circulation	15
Commerces	5
Enfants & Famille	9
Lien social	11
Local	5
Propreté	9
Sécurité	28
Verdissement	8

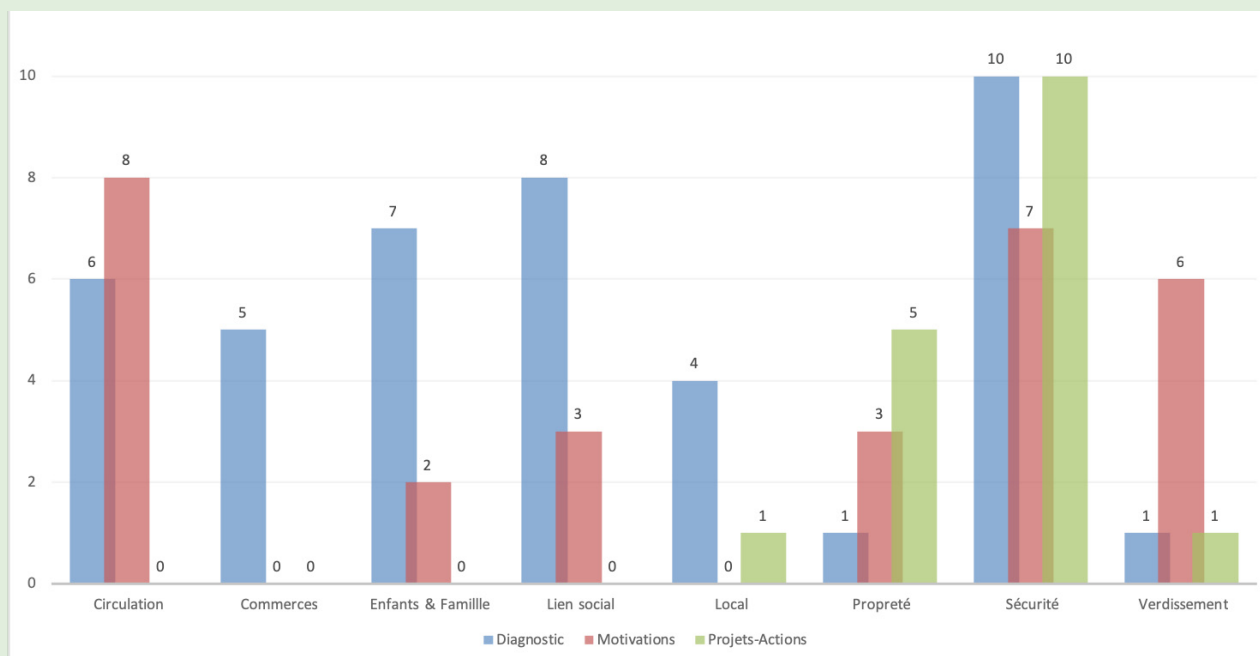


Figure 2 Cooccurrence des catégories-questions et des catégories thématiques de Bellechasse

Les participants valorisent également la tranquillité de leurs ruelles et de leur milieu de vie. Or, cette tranquillité est quelque peu compromise par des problèmes que l'on qualifie « de sécurité ». La circulation automobile dans les ruelles est certainement l'un des plus saillants de ces problèmes. De plus, les deux ruelles attenantes aux commerces de la rue St-Hubert servent de quai de livraison à certains endroits, ce qui se concilie mal avec les jeux des enfants. On observe aussi que la peinture sur le sol ou les panneaux d'affichage « maison » ne semble pas affecter le comportement des automobilistes et « la culture de l'auto ». Cela inspire d'ailleurs certaines actions dont il sera question plus loin. D'autres enjeux de sécurité sont identifiés par ailleurs. Les participants dénoncent par exemple le manque d'éclairage nocturne et la fréquentation louche des ruelles. Cela inspirera aussi une discussion sur les actions à prendre.

Les motivations

Les problèmes identifiés dans le diagnostic se traduisent largement en motivations pour s'engager dans un projet participatif comme Nos milieux de vie!. La relative importance des catégories *Circulation* et *Sécurité* en témoigne. Le désir de ralentir la circulation dans les ruelles, la « peur des accidents pour les enfants » et même l'idée de réserver aux riverains des ruelles l'accès en voiture sont des motivations partagées. Ces motivations sont d'ailleurs étroitement liées au besoin de sécurité exprimé à de nombreuses reprises.

Une autre motivation importante pour prendre part au projet est le verdissement du milieu de vie et des ruelles, mêlé à un souci pour l'esthétisme et la propreté. Cela s'exprime de diverses manières dans les échanges tenus avec les participants. Entre la simple revendication pour « plus de verdure! » et l'analyse du problème du dépôt « sauvage » des déchets aux entrées de ruelle, les participants imaginent aussi un milieu de vie où le concept des toits verts ferait partie d'un « urbanisme construit en fonction de la communauté ». D'ailleurs, à travers la catégorie thématique *Verdissement*, s'exprime aussi le désir de « rendre l'espace communautaire encore plus communautaire ».

Les projets et les actions à entreprendre

À la suite de l'analyse du diagnostic et des motivations des participants à s'engager dans le projet, il ne faut pas s'étonner du fait que la majorité des actions proposées dans le milieu de vie concernent la *Sécurité*, la *Circulation* et la *Propreté*. Ces actions sont néanmoins de plusieurs ordres.

Certaines des actions proposées s'apparentent aux corvées de ruelle qui sont pratiquées de manière saisonnière dans le cadre de la plupart des ruelles vertes, comme nettoyer la rue et la ruelle, ramasser les déchets, enlever les graffitis ou refaire le marquage au sol pour les jeux des enfants ou la signalisation (ralentissement des voitures).

La plupart des actions, toutefois, vont bien au-delà de ces corvées et nécessiteraient une intervention auprès de nombreux acteurs du milieu de vie, voire de l'arrondissement. Ainsi, les participants préconisent une série d'aménagements visant à atténuer la circulation et protéger les piétons, les cyclistes et les enfants, comme : l'aménagement de passages à piétons entre les entrées de ruelles, l'installation de dos-d'âne, l'introduction d'arrêts « toutes directions » aux intersections, l'introduction de feux de priorisation pour les piétons aux intersections, etc. Certains projets d'atténuation de la circulation que les participants aimeraient entreprendre dans leur propre ruelle nécessiteraient aussi que l'on clarifie la réglementation, notamment au sujet des entraves pouvant y être aménagées et de la signalisation informelle pouvant y être introduite. Plusieurs idées concernent également la mobilité des résidents du milieu de vie : l'aménagement de pistes cyclables sécuritaires, l'installation de supports à vélos sécuritaires et le développement du transport en commun au sein du milieu de vie — afin de « compléter le cocktail des transports en commun ».

Enfin, l'éclairage de nuit dans les ruelles, bien que les participants soient conscients que l'idée « ne fait pas l'unanimité », est exploré lors des discussions. Il semble ainsi qu'un éclairage « intelligent », qui « s'allume quand tu passes », puisse éventuellement représenter un compromis acceptable.

Une vision désirable pour Bellechasse

À la suite de la présentation de cette synthèse au comité de pilotage, une formulation a été élaborée pour décrire la vision d'avenir désirable du milieu de vie Bellechasse. Puisque les processus participatifs dans les deux milieux de vie avaient suivi le même plan et que plusieurs idées leur étaient communes, nous avons composé une structure générale de la vision dans un premier temps, et avons ensuite insisté sur les éléments plus caractéristiques de chacun des milieux de vie. Pour le milieu de vie Bellechasse, l'accent est mis sur l'animation des espaces publics, l'apaisement de la circulation et l'ancrage dans un tissu urbain marqué par une rue

commerçante importante. Cet énoncé fut soumis aux participants à l'automne 2017, puis discuté et amendé jusqu'à l'obtention de la formulation suivante :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Le nombre de voitures a fortement diminué et la circulation est apaisée. Il est facile et sécuritaire de s'y déplacer à pied, à vélo... Nos ruelles sont des lieux de vie pour les grands et les petits. Nous profitons sereinement de notre proximité avec la Plaza Saint-Hubert et toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

Le milieu de vie Masson Est

Le deuxième milieu de vie est celui de Masson Est, près du parc Lafond et bordé par les boulevards St-Michel et Pie-IX, deux axes de transit importants pour la circulation automobile. Selon nos interlocuteurs, la mobilisation citoyenne n'y était pas très développée, mais il y avait des signes d'une volonté en ce sens, comme la création récente de ruelles vertes. Certains relais des organismes communautaires étaient aussi en place, notamment dans les écoles, et exprimaient leur intérêt pour le projet. Masson Est est aussi relativement délaissé par les commerçants, est assez mal desservi par les transports collectifs et présente un profil socioéconomique généralement moins favorisé.

Le diagnostic

Les activités et réflexions collectives portant sur le diagnostic visaient à faire ressortir les éléments positifs, appréciés des participants, dans le milieu de vie, ainsi que les problèmes et nuisances qu'ils identifient spontanément. Dans le milieu de vie de Masson Est, les participants ont exprimé une vision relativement positive, mais une vision qui concerne avant toute chose l'échelle des ruelles. Ainsi, le milieu de vie comme perspective plus large de l'espace fréquenté par les participants est peu abordé dans le diagnostic. Les catégories thématiques qui ressortent le plus souvent lorsqu'il est question de diagnostic sont *Communication, Lien social, Participation et Sécurité*.

Les ruelles, particulièrement, sont perçues comme des « espaces d'animation ultra locale » et d'échanges citoyens, où l'implication sociale et l'entraide donnent

lieu au renforcement, voire même à la création, d'un lien social de proximité. À travers les activités organisées dans les ruelles et les jeux des enfants, de nouvelles relations se nouent et des objets et des ressources sont partagés. Certains participants attribuent même à l'émergence de ces réseaux de proximité un certain caractère politique puisque « ça touche à la question de la surconsommation et aussi des inégalités d'accès à certaines ressources et certains objets ». Par ailleurs, les participants sont conscients des efforts qui restent à faire pour que cet espace d'animation soit plus inclusif, notamment en ce qui a trait aux personnes âgées et aux personnes plus vulnérables.

L'aménagement des ruelles et les corvées collectives qui « font sortir les gens dehors » sont donc perçus comme des manières de créer un environnement agréable, propice au développement d'un sentiment d'appartenance. De la même manière, certains aménagements décidés collectivement peuvent améliorer le sentiment de sécurité des gens. D'ailleurs, si la ruelle est considérée comme un « espace d'animation », elle présente aussi un enjeu de « gestion de l'espace », notamment en ce qui concerne la circulation automobile ou les espaces vacants, parfois impropres. La place des voitures dans la ruelle apparaît comme une réelle problématique et les participants sont en mesure d'identifier des zones bien précises où « les taxis occupent l'embouchure d'une ruelle », où les voitures « coupent » pour éviter les feux de circulation, où il faudrait sécuriser des passages à piéton ou encore augmenter les options de mobilité collective.

Les motivations

Lorsqu'ils abordent leurs motivations pour continuer le verdissement de leur ruelle ou pour s'engager dans le projet Nos milieux de vie!, les participants mobilisent pratiquement les mêmes thèmes que lorsqu'il est question du diagnostic, notamment *Lien social, Sécurité et Tranquillité*. On remarque toutefois que l'échelle du milieu de vie fait ici davantage l'objet des discussions.

Ils expriment notamment le désir que le milieu de vie évolue, qu'il soit « ouvert sur la nouveauté et envers les nouvelles personnes » et qu'il constitue un foyer de changement des habitudes. Le sentiment d'appartenance au milieu de vie et sa convivialité sont identifiés comme des motivations importantes et elles font également explicitement référence à une volonté d'inclusion « sociale, culturelle et générationnelle afin d'augmenter le pouvoir d'agir collectif » et de « contrer l'isolement ».

ENCADRÉ 3. Les données recueillies dans le milieu de vie Masson Est

De la même manière que dans le milieu de vie Bellechasse, nous avons collecté des données lors de 13 activités organisées à Masson Est. Ces données se présentent donc également en fonction des trois grandes questions touchant le diagnostic, les motivations et les projets à réaliser et se présentent sous la même forme matérielle. Au total, nous avons conservé 84 idées exprimées pour produire une catégorisation thématique en partie commune, mais aussi légèrement différente afin de couvrir des thèmes spécifiques à Masson Est. Le tableau 4 présente les deux niveaux de catégorisation avec leur nombre d'occurrences.

Cela permet de cibler les thèmes les plus importants et de les associer aux questions du diagnostic, des motivations et des projets afin de produire une table des cooccurrences représentée dans la figure 3 (seules les catégories thématiques apparaissant au minimum à 4 reprises ont été retenues).

Tableau 4 Catégories de l'analyse thématique des données du milieu de vie Masson Est

Catégories-questions	Occurrences
Q1_Diagnostic	15
Q2_Motivations	18
Q3_Projets-Actions	49
Catégories thématiques (n>4)	
Activités	8
Alimentation	6
Art	7
Circulation	8
Commerces	7
Communication	18
Diversité	13
Enfants & Famille	5
Identité	5
Lien social	21
Objet	15
Participation	16
Propreté	6
Sécurité	11
Tranquillité	5
Verdissement	5

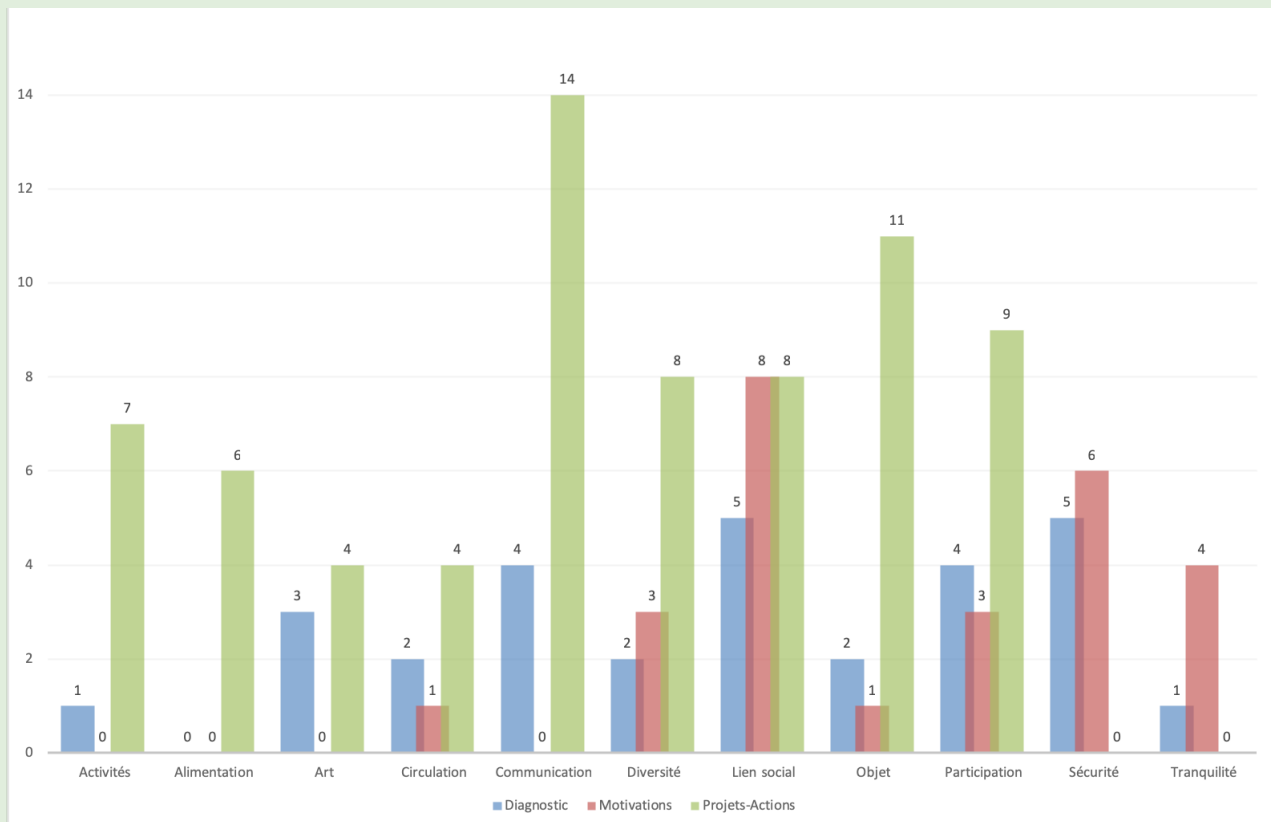


Figure 3 Cooccurrence des catégories-questions et des catégories thématiques de Masson Est

Le désir d'amélioration du milieu de vie renferme aussi des motivations plus terre-à-terre, comme la sécurité et la tranquillité. Un milieu sécuritaire et tranquille repose ainsi largement sur l'atténuation de la circulation et les aménagements qui permettraient, par exemple, un usage plus familial des pistes cyclables, ou encore de détourner le trafic automobile vers les grandes artères. Un tel milieu pourrait aussi être plus propre avec la mise en œuvre d'initiatives visant la réduction, le ramassage ou le nettoyage d'objets nuisibles ou insalubres comme les poubelles abandonnées dans les entrées de ruelles, les morceaux de verre, les mégots de cigarettes et les excréments d'animaux qui restent par terre.

Les projets et les actions à entreprendre

Le projet Nos milieux de vie! a notamment pour objectif la réalisation de projets collectifs locaux en matière d'énergie et de mobilité. Le comité de pilotage misait donc largement sur les questions portant sur les projets et actions à entreprendre pour inspirer d'éventuels projets dans les milieux de vie. Or, comme l'indique la fréquence des catégories *Activités, Alimentation, Art, Circulation, Communication, Diversité, Lien social, Objet* et *Participation*, il ne va pas de soi que les projets en énergie et mobilité sont considérés comme prioritaires. Concrètement, les actions proposées par les participants s'orientent vers quatre éléments : mieux communiquer pour favoriser l'inclusion au milieu de vie, animer le milieu de vie, aménager le milieu de vie, développer une économie de partage d'objets et de ressources.

Il faut premièrement noter la résurgence des thèmes du lien social et de l'inclusion, déjà abordés dans le diagnostic. Ici, toutefois, ces thèmes sont davantage orientés vers la mobilisation et l'action. Les activités proposées devraient ainsi être inclusives; elles devraient miser sur « l'hétérogénéité du quartier » et adapter le message aux différents groupes. Ainsi, les participants mentionnent unanimement qu'il « y a beaucoup d'ânés dans le quartier, mais qui sortent peu de chez eux ». Leur participation permettrait d'enrichir cet « espace d'animation » et de lien social qu'est le milieu de vie, mais comment rejoindre ces personnes ? La question se pose aussi pour d'autres générations, comme les adolescents qui, selon une participante, « conçoivent difficilement leur pouvoir de contribuer et de faire changer les choses ». Les hommes, largement sous-représentés parmi les participants au projet, devraient être davantage sollicités. Les « familles de la diversité culturelle » du quartier, également,



Espace Bonheur Masson (source: Solon)

pourraient être mieux mobilisés.

Dans les discussions tenues dans le cadre du projet Nos milieux de vie!, ces enjeux sont souvent pensés par les participants comme des enjeux de communication et de mobilisation. Il faut donc : mieux faire circuler l'information dans le milieu de vie, adopter une stratégie « grand public », présenter le projet dans les écoles, « faire du porte-à-porte chez nos voisins », fréquenter les activités de ruelle des uns et des autres, amener « nos familles » aux rencontres, créer un groupe Facebook, etc. Un projet plus original proposé par les participants et qui s'inscrit aussi dans les registres de la communication et de la mobilisation est la création collaborative d'un lexique-dictionnaire sur les éléments

du milieu de vie qui pourrait être rédigé par les gens et traduit en plusieurs langues.

Le deuxième type d'actions proposées par les participants porte sur l'animation du milieu de vie. Complémentaire aux projets de renforcement du lien social de proximité, l'animation projetée ici est surtout de nature culturelle et artistique, et elle fait la place belle aux événements festifs. Plusieurs de ces idées font d'ailleurs écho à ce qui se fait déjà dans les ruelles vertes (décrites comme des « espaces d'animation » dans le diagnostic), dont notamment : la projection de « films inspirants », une exposition dans les cafés du milieu de vie de photographies sur les ruelles et les gens, la participation à des journées comme le « resto day », l'organisation d'un club de pétanque de ruelle, voire même l'organisation d'un festival local auquel les commerçants du milieu de vie pourraient participer.

L'aménagement du milieu de vie fait l'objet du troisième type d'actions proposées par les participants. Ces actions d'aménagement portent sur deux thèmes. D'une part, les enjeux liés à la mobilité sont abordés à partir de la perspective de l'aménagement. Ainsi, la fermeture partielle (une extrémité) de certaines ruelles est proposée comme stratégie de sécurisation et d'atténuation de la circulation automobile. L'aménagement de passages plus directs vers certains services, comme le Jardin botanique et le parc Maisonneuve, est perçu comme une manière d'améliorer la mobilité des personnes dans le milieu de vie. L'installation de stationnements à vélo dans les ruelles et dans les rues vise aussi à rendre plus accessible l'usage du vélo et donc à faciliter la mobilité. D'autre part, de petits aménagements ou installations sont imaginés pour rendre le milieu de vie plus convivial, comme l'installation dans les jardins de chaises qui, autrement, seraient jetées, ou encore l'installation de bancs publics — et spécialement les bancs fabriqués en « frêne local » issu de la coupe des arbres malades de l'agrile du frêne.

Le quatrième type d'actions promues par les citoyens est sans doute celui qui se rapproche le plus des objectifs du projet Nos milieux de vie! — il s'agit du développement d'une économie de partage locale. Cette économie du partage n'est pas complètement nouvelle, notamment pour les participants qui s'impliquent dans les ruelles vertes. Par exemple, l'installation de bibliothèques libre-service — ou « croque-livres » — est une pratique assez répandue dans

les ruelles et ailleurs. Mais les participants proposent aussi des idées plus ambitieuses, comme le partage de voitures, l'implantation de frigos communautaires et même la mise en place d'une « remise à outils en location inter-ruelles ». Il est intéressant de noter que cette économie du partage est notamment motivée par un désir de « partager des choses plutôt que de les acheter » et que, comme nous l'avons souligné dans le diagnostic, cela exprime une certaine politisation de l'action locale. Ainsi, alors que ces différentes initiatives peuvent être présentées comme des « solutions pour moins gaspiller », elles sont aussi explicitement posées comme l'amorce d'une « action transformatrice ».

Une vision désirable pour Masson Est

La formulation de la vision dans Masson Est a suivi le même processus itératif décrit plus haut. Elle se distingue de la vision du milieu de vie Bellechasse en insistant davantage sur l'inclusion et le lien social, avec le résultat suivant :

Notre milieu de vie est convivial et nous l'aimons ! La nature et les humains y ont leur place, nos nombreux espaces publics sont animés. Il y règne un esprit de communauté et d'entraide. Les contacts entre résidents de tous horizons et de tous âges sont fréquents et amicaux. La circulation automobile a fortement diminué et il est facile et sécuritaire de se déplacer à pied, à vélo... Nous profitons du développement de la rue Masson et de toute une série de commerces locaux. Notre milieu de vie est ouvert et connecté au reste de la ville. Nous sommes les acteurs de sa transformation !

En somme, l'analyse des deux milieux de vie et la formulation des visions d'avenir désirables laissent entrevoir un réel désir de mobilisation citoyenne pour la création de projets collectifs locaux. Soulignons d'ailleurs qu'au cours de la phase 2, les participants de Masson Est ont établi un « comité de voisins » qui continue à se mobiliser aujourd'hui, alors que ceux de Bellechasse ont continué à tenir des « mercredis collectifs » pour discuter des enjeux du milieu de vie. Mais il convient néanmoins de se demander si cette mobilisation pourra s'inscrire dans une perspective de transition écologique et de lutte contre les changements climatiques au-delà des intentions. Pour aborder cette question, nous revenons, dans la prochaine section, sur ce que cette expérimentation de transition nous apprend, jusqu'ici, sur la transition écologique au niveau local.

3. Apprendre dans la transition écologique

Nous avons déjà souligné que l'apprentissage du changement constitue un objectif central des expérimentations de transition et, ce, autant pour les chercheurs, pour les partenaires que pour les participants. Ainsi, bien que le projet NMV soit encore en cours, il convient de revenir sur les deux questions posées dans cet article et d'identifier les apprentissages effectués lors des deux premières phases du projet. Quatre éléments apparaissent incontournables à ce stade, les deux premiers étant plutôt relatifs à la démarche processuelle et les deux derniers à la démarche substantive.

(1) Solon, organisme de médiation et objet de recherche-action

La création, en lieu et place d'une arène communautaire, de deux niveaux d'espace réflexif de transformation — le comité de pilotage d'une part et les réunions dans les milieux de vie d'autre part — constituait déjà une adaptation de la démarche processuelle des expérimentations de transition. Cette adaptation est largement tributaire du rôle central qu'a joué Solon dans l'élaboration du projet et dans l'obtention d'un premier financement auprès du FAQDD⁴. De fait, il faut convenir que Solon est le véritable moteur d'un projet que nous avons voulu mener ensemble selon la méthode d'expérimentation des transitions. À cause de cette position centrale, Solon a agi comme médiateur entre tous les acteurs impliqués dans le projet. Cela est, à notre connaissance, inédit dans les expérimentations de transition qui sont généralement initiées et portées par une équipe de recherche. Il faut donc considérer la position d'organisme de médiation de Solon pour mieux comprendre ce qui fait la spécificité de la démarche processuelle du projet NMV.

Depuis la formation même du comité de pilotage, Solon assume une posture de médiation sous plusieurs angles : entre les participants-citoyens et les

chercheurs, entre les milieux de vie et les autres partenaires du projet, entre la démarche processuelle et l'élaboration de projets locaux, etc. Cette présence dynamise les liens entre les acteurs et est sécurisante pour l'ensemble des partenaires. Dans plusieurs discussions que nous avons eues avec les participants-citoyens, ils se sont dits confiants envers le projet « parce que Solon trouvera les solutions », les ressources et les partenaires qu'il faudra pour réaliser des projets. Pour la dimension « recherche » du projet, Solon constitue à la fois un interlocuteur et une ressource importante : interlocuteur parce que partenaire incontournable de toutes les étapes de coconstruction (comme la phase 1 en témoigne pour la notion de milieu de vie) et ressource parce que responsable de la communication avec tous les partenaires et de la mobilisation des participants-citoyens, tâches pour lesquelles d'autres équipes de recherche porteuses d'expérimentation de transition s'avouent mal outillées (Wittmayer *et al.*, 2014).

En outre, la présence de Solon entraîne non seulement l'adaptation de la démarche processuelle de l'expérimentation, mais aussi le rapport des chercheurs avec leur objet de recherche-action, c'est-à-dire que Solon devient une donnée centrale dans la double appartenance des chercheurs au champ de la pratique et au champ de la recherche et de leur transgression constante (Wittmayer et Schöpke, 2014). Cette constatation, faite en cours de projet, nous a éventuellement menés à l'ajout d'un nouvel objectif de recherche à notre partenariat (qui dépasse maintenant le projet NMV) : mieux comprendre les caractéristiques organisationnelles et stratégiques qui font de Solon un organisme de médiation favorisant l'émergence de projets locaux de transition écologique. En quelque sorte, donc, Solon devient lui-même objet de recherche-action, en parallèle de notre expérimentation de transition. Une collecte de données qualitatives a d'ailleurs été menée au printemps 2018 dans le but de développer ce nouvel axe de recherche.

(2) Solon, les citoyens et la recherche : trois temporalités

Dans la démarche du projet, la sélection de projets en énergie et mobilité s'inscrit dans une troisième phase (qui fera l'objet d'une prochaine Contribution). Au cours de la deuxième phase, le comité de pilotage a fait l'objet d'attentes assez précises de la part des participants qui exprimaient généralement leur impatience de voir des projets se réaliser. Ce phénomène n'est pas surprenant

⁴ En novembre 2017, un financement de recherche issu du programme Engagement partenarial du CRSH a été reçu afin de compléter la collecte de données et l'analyse de la phase 3. En octobre 2018, une subvention du MESI pour le transfert (programme PSVT volet 2) a également été confirmée pour appuyer les activités de transfert. À la différence de ces deux subventions, le financement du FAQDD n'était pas destiné aux chercheurs, mais à l'organisme porteur de projet.



Espace Bonheur Masson (crédit: Pixel Blanc)

et est d'ailleurs mentionné dans le compte-rendu d'autres expérimentations de transition (notamment Wittmayer *et al.*, 2014). Sur ce sujet, le comité de pilotage pense avoir fait un apprentissage crucial : ces attentes des participants rendent manifeste un certain décalage entre des temporalités différentes qu'il faut gérer dans une expérimentation de transition. Nous en avons identifié trois. Premièrement, le temps des participants est compté, puisqu'il est pris sur des plages horaires de soirée et de fin de semaine. Il est aussi marqué par des cycles qui suivent de près le rythme scolaire et les loisirs saisonniers. Ce temps doit être maximisé et les participants doivent constater que leur implication n'est pas vaine. Deuxièmement, le temps du projet est structuré par les phases de la démarche processuelle (adaptée), il est marqué par des exigences de « retombées » imposées par le bailleur de fonds, et il est dépendant à la fois de l'intensité de la participation citoyenne et du travail des chercheurs. Troisièmement, le temps de la recherche est peut-être le plus irrégulier, ses acteurs étant soumis à une multitude d'exigences de la vie universitaire, mais aussi à la nécessité de prendre du recul, qui rendent parfois difficile de « livrer » les

synthèses et les analyses aux moments stratégiques de la démarche.

Le rôle de médiateur de Solon contribue à concilier et équilibrer les diverses temporalités de la démarche, soit les phases en elles-mêmes, mais aussi les rythmes des citoyens, du projet et de la recherche. Or, l'enjeu des temporalités cache aussi une tension entre les démarches processuelles et substantives propres à l'approche des expérimentations de transition : les participants apprécient en général les activités de développement de la vision, mais ils peuvent s'en lasser et sont impatients d'aborder des « projets concrets ». Pour mieux comprendre cette tension, il faut s'intéresser aux apprentissages relatifs à la démarche substantive du projet NMV.

(3) Vers un engagement pour la transition dans les milieux de vie?

Dans sa formulation originale, le projet Nos milieux de vie! avait pour objectif la réalisation de projets collectifs locaux en matière d'énergie et de mobilité pour générer des réductions des émissions de GES. Le comité de

pilotage misait donc largement sur l'élaboration des visions d'avenir désirable pour inspirer ces éventuels projets. Or, comme le montrent à la fois l'analyse des résultats et la formulation des deux visions, il ne va pas de soi que les projets en énergie et mobilité sont considérés comme prioritaires par les citoyens.

Les réflexions autour des diagnostics, motivations et actions sont encourageantes à plus d'un titre. Elles démontrent que les participants au projet savent identifier des problèmes très immédiats dans leur milieu de vie, notamment en ce qui concerne la sécurité et la propreté, mais qu'ils réfléchissent aussi à des enjeux d'intérêt plus général. Ainsi, dans Bellechasse, l'analyse démontre que le milieu de vie est pensé comme une composante d'une trame urbaine plus complexe et plus large, alors que les mesures d'aménagement et d'atténuation de la circulation proposées participent à une volonté d'intégration dans cette trame, et non de coupure. Dans Masson Est, l'enjeu de l'inclusion a pris une place très importante, à tel point que l'animation culturelle locale qui fut préconisée lors de la période couverte par notre analyse a effectivement commencé à se matérialiser. D'ailleurs, dans les deux milieux de vie, la question du lien social et du sens de la communauté est prédominante. De plus, certains commentaires touchant à la consommation ou à la pollution laissent croire qu'une représentation plus politisée des problèmes des milieux de vie est envisageable chez plusieurs participants. Ce sont par ailleurs des enjeux sur lesquels nous continuons de récolter des données, mais il convient déjà de noter cette présence d'éléments plus généraux et d'une volonté de transformation dans les visions des milieux de vie.

Toutefois, bien que les animations dans les milieux de vie aient permis de mettre en jeu la notion de transition écologique et la lutte contre les changements climatiques, il faut bien reconnaître le faible niveau d'engagement que les deux premières phases du projet ont généré à cet égard. La deuxième phase du projet qui a consisté à coconstruire des visions d'avenir désirable des milieux de vie nous laisse avec une coconstruction de la notion de milieu de vie, mais sans que les enjeux de transition, d'énergie et de mobilité apparaissent de manière centrale. Pourtant, l'accomplissement de la phase 3 qui touche aujourd'hui à sa fin a réellement donné lieu à des projets concrets qui touchent la mobilité et l'aménagement de l'espace (nous y revenons dans la conclusion). On peut en tirer deux conclusions : l'une méthodologique, l'autre théorique. Premièrement,

le thème de l'énergie a paru moins porteur pour les participants, alors que la mobilité et l'aménagement se sont vu approprier avec enthousiasme tant dans les visions d'avenir désirable que dans le choix des projets. Le décalage entre ce qui était attendu lors de la phase 2 et ce qui fut obtenu dans les phases subséquentes est donc seulement partiel et il est sans doute normal dans le contexte d'une recherche-action qui, faut-il le rappeler, invite à s'adapter aux demandes et aux besoins des participants (McIntyre, 2008). Tout en favorisant le mieux possible une réflexion sur la transition au sens large, la démarche d'expérimentation de transition se doit d'embrasser ce type de revirement qui permet une meilleure adaptation au contexte local. La deuxième conclusion à tirer de ce décalage tout relatif comporte des implications théoriques que nous considérons comme un quatrième apprentissage.

(4) Les déterminants sociaux de la transition écologique

Il n'est pas anodin que le thème de l'énergie fût le moins mobilisateur dans la démarche substantive du projet NMV. Le discours actuel sur la transition — notamment au Québec avec la création en 2018 de l'agence Transition énergétique Québec — n'est-il pas après tout dominé par l'appellation « transition énergétique » ? Comme nous l'avons montré ailleurs (Audet, 2016), les discours institutionnels sur la transition mettent surtout en scène l'idée d'une substitution technologique « propre » qui adviendrait à travers les aménagements appropriés comme des incitatifs fiscaux et des aides aux entreprises championnes de la transition. Dans le cadre de la perspective multiniveau (PMN), les transitions sont comprises comme des processus de restructuration des configurations « sociotechniques » qui mettent bien en valeur des acteurs « innovants » à connotation avant tout technologique.

Les apprentissages, même préliminaires, de la démarche d'expérimentation de NMV ouvrent un champ de réflexion qui est le plus souvent ignoré dans les discours et la littérature scientifique sur la transition, mais qui s'impose dans toute réflexion sur le changement social : l'existence de conditions spatiales, de représentations collectives et de dynamiques locales qui font que les gens se sentent ou non interpellés par un projet de transition. Ces « déterminants sociaux de la transition écologique », qui se manifestent dans les premières phases du projet NMV par le besoin de sécurité, la recherche du lien social et le désir d'inclusion, sont de nature à faire en sorte qu'un projet soit adopté

par les citoyens qui se l'approprient, ou simplement rejeté. En ce sens, les approches très technocentristes de la transition risquent l'échec si elles ne considèrent pas ces déterminants sociaux. C'est, du moins, une hypothèse et une piste de recherche émergeant du projet Nos milieux de vie!

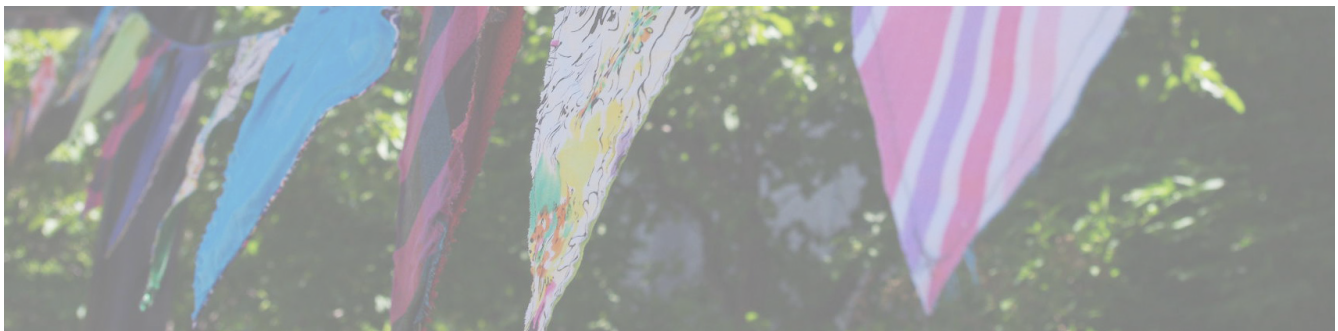
Conclusion

Cette contribution visait à rendre compte des premières phases du projet NMV, une expérimentation de transition menée à Rosemont–La Petite-Patrie, à Montréal. L'attention consacrée aux apprentissages réalisés jusqu'ici et sur les adaptations de la méthodologie conventionnelle des expérimentations de transition nous a permis de mettre en lumière les conclusions suivantes. Premièrement, l'organisme Solon joue un rôle particulier que nous qualifions « de médiation » et qui implique de penser autrement les « espaces interactifs de transformation » du projet et de les adapter. Deuxièmement, ce rôle de médiation affecte aussi le rapport des chercheurs au projet parce que Solon facilite le travail logistique de communication et de mobilisation (notamment en conciliant les différentes temporalités du projet) et parce que Solon devient lui-même objet de recherche-action. Troisièmement, la démarche visant à élaborer des visions d'avenir désirables des milieux de vie donne lieu à un certain décalage de substance entre la formulation de départ du projet et la coconstruction effective du milieu de vie, décalage que nous avons choisi d'embrasser dans la suite du projet. Quatrièmement, ce décalage rend visible l'existence de déterminants sociaux de la transition écologique qu'il conviendra de théoriser et d'étudier davantage dans la suite du projet NMV et dans d'autres projets.

Pour conclure, il convient de revenir en quelques lignes

sur les phases subséquentes du projet. La phase 3 de la démarche portait sur la sélection et le déploiement des projets dans les milieux de vie. Suite à l'élaboration des visions d'avenir désirable et aux apprentissages effectués dans les deux premières phases, le comité de pilotage a déterminé qu'il fallait s'attarder plus longuement à la démarche substantive afin de favoriser l'émergence de projets. De plus, comme nous l'avons décrit dans la dernière section de cette Contribution, il nous a semblé après la phase 2 que Solon pouvait jouer un rôle de proposition plus affirmé à l'égard des idées de projets dans la mesure où cela s'inscrit dans la vision. C'est donc aussi sur la base de cette décision que nous avons continué les réunions et la mobilisation dans les milieux de vie en suggérant des projets portant sur la mobilité et l'aménagement de l'espace. En ce qui concerne la mobilité, les deux milieux de vie ont opté pour devenir les « milieux de vie pilotes » pour le programme de partage multivéhicules (voitures, remorques à vélo et autres) « LocoMotion » porté par Solon et lancé officiellement en septembre 2018 (Solon, 2018c). En ce qui concerne l'aménagement de l'espace, le milieu de vie Masson Est s'est consacré à l'aménagement d'un espace du voisinage — baptisé « Bonheur Masson » par les participants — pour en faire un lieu de rencontre pour les habitants du quartier. Le milieu de vie Bellechasse s'est quant à lui investi dans l'aménagement participatif de la place Hector-Prud'Homme — rebaptisée « Oasis Bellechasse » par les participants — pour en faire un lieu de rencontres citoyennes.

Enfin, cette contribution qui porte sur les apprentissages du projet, permet d'alimenter la quatrième phase du projet NMV, soit l'évaluation et le transfert, alors que de nouveaux financements récemment obtenus permettront de résolument inscrire le projet dans des objectifs d'approfondissement et d'élargissement (Sengers *et al.*, 2016) qui permettront de promouvoir la transition écologique des milieux de vie, de l'arrondissement et de la ville de Montréal.



Bibliographie

- Argyris, C., et D. A. Schön. 1989. « Participatory Action Research and Action Science Compared: A Commentary », *American Behavioral Scientist* 32, 5 : 612–623.
- Audet, R. 2015. « Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, 58 : 73-93.
- Audet R. 2016. « Discours autour de la transition écologique », dans Fortin M-J, F. L'Italien et Y. Fournis (dir), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Audet, R. et M.-F. Guyonnaud. 2013. « Transition in Practice and Action in Research. A French Case Study in Piloting Eco-innovations », *Innovation: The European Journal of Social Sciences*, 26, 4 : 398-415.
- Caprotti, F. et Cowley, R. 2017. « Interrogating urban experiments », *Urban Geography*, 38, 9 : 1441-1450.
- CSSS du Coeur-de-l'Île. 2013. *Portrait statistique de la population du territoire du Centre de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île*. En ligne : https://cssscoeurdelile.ca/fileadmin/csss_cdi/Publications/pdf/Portrait-population_CSSSCDI2013.pdf Consulté le 12 mars 2018.
- Geels, F.W. 2002. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31(8–9), 1257-1274.
- Geels, F.W. 2004. « From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory », *Research Policy*, 33 : p. 897-920
- Giddens, A. 1987. *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Grin, J. 2006. « Reflexive Modernisation as a Governance Issue, or : Designing and Shaping Re-structuration », dans Jan-Peter Voß et al. (dir.), *Reflexive Governance for Sustainable Development*. Cheltenham/Northampton, Edward Elgar : 57-81.
- Grin, J., Rotmans, J. et Schot, J. 2010. *Transitions to sustainable development: new directions in the study of long term transformative change*. New York, Routledge.
- Hodson, M., Geels. F.W. et McMeekin, A. 2017. « Reconfiguring Urban Sustainability transitions, Analysing Multiplicity », *Sustainability*, 9: 2, 299.
- Kivimaa, P., Hilden, M., Huitema, D., Jordan, A. et Newig, J. 2017. « Experiments in climate governance – A systematic review of research on energy and built environment transition », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 17-29.
- Kemp, R. et Loorbach, D. 2006. « Transition Management : a réflexive governance approach », dans Jan-Peter Voß et al. (dir.), *Reflexive Governance for Sustainable Development*. Cheltenham/Northampton, Edward Elgar.
- Loorbach, D. 2007. *Transition Management : New Mode of Governance for Sustainable Development*. Utrecht, International Books.
- Loorbach, D. et Rotmans, J. 2010. « The Practice of Transition Management: Examples and Lessons from Four Distinct Cases », *Futures*, 42, 3 : 237–246.
- Luederitz, C., Shäpke, N., Wiek, A., Lang, D., Bergmann, M., Bos, J.J., Burch, S., Davies, A., Evans, J., König,

A., Farrelly, M.A., Forest, N., Frantzeskaki, N., Gibson, R.B., Kay, B., Loorbach, D., McCormick, K., Parodi, O., Rauschmayer, F., Schneidewind, U., Stauffacher, M., Stelzer, F., Trencher, G., Venjakob, J., Vergragt, P.J., von Wehrden, H., Westley, F.R. 2017. « Learning through evaluation – A tentative evaluative scheme for sustainability transition experiments », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 61-76.

McIntyre, A. 2008. *Participatory Action Research*. Los Angeles, SAGE Publications.

Matschosses, K. et Heiskanen, E. 2017. « Making it experimental in several ways : The work of intermediaries in raising the ambition level in local climate initiative », *Journal of Cleaner Production*, 169 : 85-93.

Robert, M. 2014. « Brève histoire des ruelles de Montréal », *Chronique Montréalité*, n°14. En ligne: <http://archivesdemontreal.com/2014/10/06/chronique-montrealite-no-15-breve-histoire-des-ruelles-de-montreal/> Consulté le 12 décembre 2018.

Rotmans, Jan et Loorbach, D. 2009. « Complexity and Transition Management », *Journal of Industrial Ecology*, 13, 2 : 184-196.

Solon. 2018a. *Notre histoire*. En ligne : <http://www.solon-collectif.org/histoire/> Consulté le 12 mars 2018.

Solon. 2018b. *Celsius*. En ligne : <http://www.solon-collectif.org/celsius/> Consulté le 12 décembre 2018.

Solon. 2018c. *Lancement du programme LocoMotion !* En ligne : <http://www.solon-collectif.org/news/2018/9/17/lancement-du-programme-locomotion-> Consulté le 22 octobre 2018.

Sengers, F., Wieczorek, A. J., et Raven, R. 2016. « Experimenting for sustainability transitions: A systematic literature review », *Technological Forecasting and Social Change*. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2016.08.031>

Vaillancourt, J.-G. 1982. *Mouvement écologiste, écologie et environnement : Essais d'écologie sociale*. Montréal, Les Éditions coopératives Albert-Saint-Martin.

Voß, J.-P. et Kemp, R. 2006. « Sustainability and Reflexive Governance : Introduction », dans Jan-Peter Voß et al. (dir.), *Reflexive Governance for Sustainable Development*. Cheltenham/Northampton, Edward Elgar.

Voß, J.-P., Newig, J., Kastens, B., Monstadt, J. et Nölting, B. 2008. « Steering for Sustainable Development : A Typology of Problems and Strategies with respect to Ambivalence, Uncertainty and Distributed Power », dans Jens Newig et al. (dir.), *Governance for Sustainable Development. Coping with Ambivalence, Uncertainty and Distributed Power*. Londres/New York, Routledge.

Wittmayer, J. et Schöpke, N. 2014. « Action, research and participation: roles of researchers in sustainability transitions », *Sustainability Science*, 9, 4 : 483-496.

Wittmayer, J., Schöpke, N. et van Steenbergen, F. 2014. « Making sense of sustainability transitions locally : how action research contributes to addressing societal challenges », *Critical Policy Studies*, 8, 4 : 465-485.